

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

« Accueil de Jour Dame Guiraude »



Identification de la structure

Nom de la structure	Accueil de Jour « Dame Guiraude »
Adresse de la structure	5, rue Roger Galaup 81500 Lavour
Coordonnées téléphoniques	05 63 33 11 20
Adresse électronique	dameguiraude.mas@apajh81.org
Nom du directeur	M. Uvaldo POLVOREDA
Type de structure	Accueil de Jour
Capacité et modalités d'accueil	11 places
Numéro FINESS	810008458
Date de création	22 juillet 2009
Nature et date du dernier arrêté d'autorisation	Arrêté du 17/12/2021 portant cession de l'autorisation de l'accueil de jour autonome Dame Guiraude à Lavour géré par l'association Accueil Dame Guiraude au profit de l'APAJH du Tarn à compter du 01/01/2022
Organisme gestionnaire	APAJH du Tarn

1- Les besoins des personnes accompagnées

L'activité

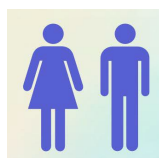
Résidents au 01/01/2022 et au 31/12/2022 - Accueil de jour	11	11
Nombre d'admissions en cours d'année	19 Accueil de jour	
File active	28 personnes	
Nombre de sortants + raison	18 sortants : <ul style="list-style-type: none">- 8 vers un Ehpad/USLD,- 3 pour cause de déménagement,- 3 pour aggravation état de santé,- 2 pour Refus patient,- 2 Décision de famille	
Nombre de personnes en demande d'accueil	8	
Stages/ conventions (entrants et sortants)	0	
Nombre de journées théoriques	- Accueil de jour : 2464	
Nombre de journées réalisées	- Accueil de jour : 1787	
Taux d'occupation	- Accueil de jour : 72,52%	

Analyse de l'activité

Le faible taux d'occupation de l'accueil de jour s'explique par :

- Une reprise en gestion propre au 01 janvier 2022, avec l'arrivée de la cheffe de service paramédicale au même moment. La compréhension des processus et protocoles est trop longue.
- Une baisse du taux d'orientation des personnes, de la consultation mémoire du CH de Lavour.
- Des annulations des familles au dernier moment, sans délai de prévenance, non cadrées par le contrat de séjour et par le livret d'accueil.
- Des problèmes sur le transport qui, à ce jour, est assuré par les professionnels de l'AAFP. Les véhicules de 8 et 4 places, ne permettent pas de faire de la suractivité, pour compenser les jours où nous sommes en sous-activité et une des places est difficilement accessible par les personnes âgées.

Les profils



22 femmes
6 hommes

Profils par âge AJDG



60-64 ans	0
65-69 ans	2
70-74 ans	0
75-79 ans	3
80-84 ans	6
85 ans et plus	17



8 vivent seuls
20 vivent en famille



11 sont de Lavour
4 sont de st-Sulpice
2 sont de Rabastens
2 sont de Ambres
2 sont de Mezens
5 autres
20 vivent en famille

Les besoins des personnes



Besoins Médicaux

Préventions

Hygiène BD
Alimentation...

Traitements

Observance
thérapeutique



Besoins Sociaux

Stimulation cognitive

Travail de la mémoire
Préservation des acquis
Travail sur l'autonomie

Autodétermination

Loisirs

Accès à la culture & à l'art
Sports
Hobbies & activités ludiques

Habilités sociales

Citoyenneté & Religion



Besoins à identifier

- Les particularités des personnes (sensorielles, motrices, comportementales, physiques...)
- Les capacités expressives et réceptives
- Les habitudes de vie
- L'histoire et parcours de vie « s'appuyer sur le passé pour comprendre le présent et envisager le futur proche »
- Les relations sociales
- Les plaisirs et centres d'intérêts
- Les troubles et pathologies, les difficultés que cela engendre au quotidien
- Les capacités cognitives
- Des photos, liens vidéos pour illustrer certaines données
- Le droit à l'image

Objectifs/prestations & besoins des personnes

Les personnes accompagnées ont des besoins qui ont évolué et des besoins qui auraient vocation à prendre une plus grande part dans l'accompagnement. Ainsi nous projetons une évolution de l'accompagnement avec un travail entamé en 2022 et qui se prolongera dans les années à venir :

L'implication & l'autodétermination par le projet personnalisé

Le projet c'est un droit pour la personne accompagnée. C'est une démarche dynamique d'accompagnement adaptée à l'utilisateur en concertation avec sa famille. C'est une dynamique souple et adaptée au rythme de la personne. C'est avant tout le projet de la personne, centré sur ses attentes. Sa participation, même minime, est centrale, et son adhésion doit être recherchée. C'est un Projet global qui prend en considération toutes les facettes de sa vie. C'est un compromis entre ses attentes et ses besoins et les prestations de l'établissement. Un projet se construit, pas à pas et continue à s'élaborer au cours de sa réalisation, dans ses ajustements et ses adaptations. Il est toujours provisoire, évolutif et perfectible, ouvert, et doit être revu, complété et enrichi chaque année.

L'approche du Projet est une vraie démarche, avec des objectifs et des outils spécifiques.

Une démarche intégrante de la Bienveillance : « La bienveillance est une démarche pour identifier l'accompagnement le meilleur possible pour l'utilisateur, dans le respect de ses choix et dans l'adaptation la plus juste à ses besoins » (Anesm 2009).

C'est un document de travail pouvant être lu par la personne, sa famille, les tuteurs, les professionnels y compris les stagiaires, les tutelles administratives et les experts visiteurs. Il est soumis au « secret professionnel partagé » (loi du 26 janvier 2016)

Toute personne accompagnée a le droit au respect de la vie privée et au secret des informations la concernant (Code civil, article 9 et code de la santé publique, article L.312-1, et l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme).

Le développement des habiletés sociales

Les personnes atteintes de troubles de la mémoire doivent travailler sur une ritualisation et un développement des habiletés sociales. Ainsi nous travaillons sur la mise en place d'activité en lien avec le culturel et la citoyenneté et en partenariat avec les dispositifs du territoire.

2- La participation des personnes

Le projet personnalisé PP

Pour les nouveaux résidents, le projet personnalisé est réalisé dans les 6 mois suivant l'admission. Pour les autres résidents il est révisé tous les ans.

L'accueil de Jour Dame Guiraud est un établissement non informatisé et les projets personnalisés n'étaient pas systématiquement formalisés. Depuis la reprise en gestion pleine par l'APAJH du Tarn, une dynamique d'informatisation a été mise en place, afin de permettre la gestion des PP et des dossiers par informatique. Ce travail long, se poursuivra en 2024.

La méthodologie des PP sera la suivante :

- Recueil de données : il est réalisé en amont de la date d'élaboration du projet afin de recueillir les attentes et les besoins de la personne accompagnée, de la famille – des tuteurs – des partenaires intervenants autour de la situation ainsi que de l'ensemble des professionnels.
- Réunion annuelle : la personne accompagnée, sa famille, son tuteur et l'ensemble des personnes et partenaires qui interviennent autour de la situation sont conviées à participer à cette réunion de co-construction.
L'objectif est de définir des objectifs réalisables et évaluables pour répondre aux besoins et aux attentes de la personne. C'est un compromis entre tous les participants qui permet d'adapter l'accompagnement au quotidien.
- Evaluation : elle permet d'ajuster les objectifs fixés au cours de l'année sans attendre l'année suivante pour en redéfinir des nouveaux. Elle permet également le jour de la co-construction l'année suivante de faire un bilan de l'année passée et de revoir les objectifs de travail.
Cette démarche permet d'ajuster l'accompagnement au plus près des besoins. L'évaluation se base sur les objectifs définis dans le projet personnalisé.
- Les réunions d'équipe : une fois par mois, un point sur les projets personnalisés est réalisé afin d'assurer un suivi et une cohérence dans l'accompagnement.

Les instances d'expression

L'accueil de jour n'ayant pas obligation de CVS, à ce jour il n'y en a pas. Néanmoins une réflexion est faite pour instaurer cet espace d'expression.

L'avis des personnes et des familles est à ce jour recueilli par des enquêtes de satisfaction et des visites à domicile par la cheffe de service paramédicale. En 2022 il n'y a pas eu d'enquête.

3- Les temps forts de l'année : innovations - expérimentations de nouvelles organisations

Les activités sont très ritualisées à l'AJDG, du fait de la pathologie des personnes accompagnées et d'une petite équipe, très présente auprès des personnes.

Les professionnels d'accompagnement de proximité sont sur un départ à la retraite est de ce fait la dynamique est moins présente.

Le seul temps fort de l'année est une sortie exceptionnelle, un spectacle musiques et chants en juin à Ambres, première et seule sortie depuis la COVID.

Les semaines sont toutes rythmées par le planning suivant :

Le lundi matin : une fois par mois c'est activité cuisine thérapeutique avec l'ergothérapeute. Chacun participe ainsi en fonction de ses capacités : au choix du menu, à sa préparation, à la mise en place de la table et à la dégustation.

Les objectifs de cet atelier :

- Stimulation des capacités cognitives : Mémoire, concentration, attention, organisation, orientation temporo-spatiale, stimulation de la fonction oculo-manuelle, lecture et compréhension des recettes, travail avec les notions de quantité.
- Communication : Favoriser les échanges, inciter à la collaboration et au partage.

- Dimension psychologique : La cuisine crée un moment propice au partage avec les autres, à l'échange, à l'évocation des souvenirs. Elle permet l'expression personnelle de ses sentiments, de ses émotions...
- Aspect sensoriel : Stimuler tous les sens : Odorat : odeur de la cuisson, sentir les arômes ; Ouïe : frémissement de l'eau, crépitement des oignons ; Toucher : prendre le temps de comparer la texture des aliments, le chaud, le froid ; Vue : aspect, couleur des ingrédients ; Goût : sucré, salé.
- Aspect physique : Se déplacer dans le lieu de l'activité, tout en retrouvant des gestes et des situations utilisées au quotidien. Entretenir et stimuler l'habileté manuelle et les capacités de préhension. Améliorer la motricité des personnes.

Le Mercredi matin : Activité physique et adaptée : (le groupe est divisé en 2, le 2ème est à l'atelier cognitif) avec des ballons mous, des cônes et jalons (parcours), des jeux d'adresse, aide à la mémoire et à l'équilibre, et aussi au renforcement musculaire.

Les autres matins : Ecriture de la date du jour par une personne du groupe, discussion autour de l'actualité du jour avec La Dépêche, des ateliers cognitifs avec l'utilisation de différents supports.

Les après-midis : Chants et divers jeux pour favoriser les échanges, la socialisation, la stimulation cognitive, pour améliorer les troubles du comportement par l'aide aux tâches ménagères.



4- Développement durable

Les activités mises en place par les ergothérapeutes sont propices à la valorisation de matériaux de récupération. Ainsi sur l'accueil de jour Dame Guiraud, la récupération de matériaux permet de fabriquer des objets de décoration et divers cadres.

La structure a également été équipée de pavés LED, moins énergivores que des lampes classiques.

5- Les nouveaux partenariats, Les nouvelles coopérations

Après 2 ans de crise sanitaire, les partenariats se remettent en place doucement. Ainsi en 2022 le partenariat avec le Volley Club Bastidien a été renouvelé et l'éducateur sportif vient tous les mercredis matins pour des activités sportives adaptées.

6- La démarche qualité

En 2022 au niveau du siège associatif, le poste de Cheffe du Pôle Qualité, Développement et Processus Associatifs a été créé engendrant ainsi la recomposition du comité de pilotage qualité et la redéfinition des responsabilités des référents qualité. Un diagnostic qualité de l'accueil de jour Dame Guiraud a été fait avec un plan d'action pour 2023, afin de remettre à jour tous les éléments de la qualité datant de 2016.

7- Le développement des compétences, La formation professionnelle

Pas de formation en 2022.

8- Les instances du personnel, Le dialogue social, la qualité de vie et des conditions de travail

Restructuration en interne avec retour de la musico-thérapeute en soutien et de l'éducateur sportif. QVCT : renfort en professionnels et équipements de la structure.

9- Les finances

1. L'ACTIVITE :

2017	2018	2019	2020	2021	2022
1 791	1 800	1 952	1 162	1 736	1.787

L'activité pour 2022 est de 1.787 jours pour un prévisionnel de 2.100 ; soit -313 journées.

2. LES CHARGES :

a. Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante

	CA 2021	Budget Exécutoire 2022	CA 2022	Écart BP Alloué/CA
Groupe 1 afférent à l'exploitation courante	19.456,27	34.850,00	28.327,44	-6.522,56

On note ainsi un écart de -6.522,56€ entre le CA et le budget Exécutoire 2022.

Explication globale des écarts :

- Les achats sont dépassement de 742.79€ en raison de l'énergie et de l'augmentation du carburant.
- La prestation à caractère médical n'a pas été réalisée soit une économie de 2.400€. Il en est de même pour la prestation à caractère Médico-social qui enregistre une économie de 4.451,63€.
- Les autres postes s'équilibrent.

Section hébergement : économie de -5.808,14 ;

Section Dépendance : dépassement de +1.094,36€ ;

Section Soins : économie de -1.808,78€.

b. Les charges de personnel

La CCNT 66 a été appliquée à l'ensemble des personnels.

La valeur du point appliquée est fixée à 3.82 € pour l'année 2022. Mais une régularisation de la valeur du point à 3.93€ (+0.11€ de Juillet à Décembre 2022) a été enregistrée sur l'exercice pour un montant de 1.144,34€.

	CA 2021	Budget Exécutoire 2022	CA 2022	Écart BP Alloué/CA
Groupe 2 afférent au Personnel	169.930,73	186.213,51	177.925,91	-8.287,60

On observe un écart de -8.287,60€ entre le CA 2022 et le Budget Exécutoire.

L'écart est réalisé sur les rémunérations et les charges sociales (-34k€) diminué du dépassement des Personnels extérieur à l'établissement (Aide-soignante du CH de Lavour, Transport de l'AAFP).

Section hébergement : économie de -3.427,92€ ;

Section Dépendance : économie de -1.574,27€ ;

Section Soins : économie de -3.285,41€.

c. Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure

	CA 2021	Budget Exécutoire 2022	CA 2022	Écart BP Alloué/CA
Groupe 3 afférent à la structure	25.232,38	33.092,23	41.503,75	+8.411,52

On note un dépassement de 8.411,52€ entre le CA et le Budget Exécutoire 202.

La plupart des comptes est en économie à l'exception des Frais de Siège (+14.796,25€) qui n'étaient pas intégrés dans le budget 2022 (Octobre 2021) et de l'absorption de l'Association MAGUY Dame Guiraudé au 1^{er} Janvier 2022.

Section hébergement : dépassement de 11.653,87€ ;

Section Dépendance : économie de -3.267.13€ ;

Section Soins : dépassement de +24.78€.

3. LES INVESTISSEMENTS ET LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS :

Cette année, il n'y a eu que 20.239,29€ d'investissement pour l'établissement.

Il s'agit de matériel de transport principalement (17k€) amortis sur 5 ans, de matériel informatique et d'équipement. La dotation est en économie de 2.161,47€ car certains investissements n'ont pas été réalisés.

4. LES PRODUITS :

a. Les Produits de la tarification

	CA 2021	Budget Exécutoire 2022	CA 2022	Écart BP Alloué/CA
Produits de la tarification (HEB)	49.701,68	62.740,00	50.069,57	-10.670,43
Produits de la tarification (DEP)	37.063,60	44.880,00	38.531,01	-6.348,99
Produits de la tarification (SOIN)	126.164,72	132.622,94	132.622,94	0,00

Les écarts constatés sur les sections hébergement et dépendances sont liés à la sous-activité.

b. Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation

	CA 2021	Budget Exécutoire 2022	CA 2022	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	13.314,30	12.000,00	13.562,00	+1.562,90

Cet écart concerne une subvention perçue et produits facturés.

c. Groupe 3 : Produits financiers et Produits non encaissables

	CA 2021	Budget Exécutoire 2022	CA 2022	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	14.677,37	1.912,80	2.798,17	+885,37

Ce dépassement de 885,37€ concerne les CNR de la section soin.

5. LA SYNTHÈSE DU RESULTAT :

a. Le résultat comptable

Le compte de résultat, dégage un excédent comptable de **+13.393,99€**.

Résultats	Hébergement	Dépendance	Soin	Global
	-11.199,20	-2.601,95	+5.954,78	-7.846,37

b. Le passage du résultat comptable au résultat administratif

Le résultat comptable doit être retraité.

	Hébergement	Dépendance	Soin	Global proposé par l'établissement
Résultat comptable 2022	-11.199,20	-2.601,95	+5.954,78	-7.846,37
+ Reprise du déficit/Excédent				
+ Reprise sur la Réserve de compensation des charges d'amortissement				
+ Réintégration de la variation de provision pour congés à payer	+991,49	0,00	3.880,90	+4.872,39
+ Réintégration de la provision pour départ à la retraite non prévue au BP				
+ Reprise sur Provisions Rejetées				
+ Réintégration de la provision pour CET non prévue au BP				
Résultat administratif corrigé	-10.207,71	-2.601,95	+9.835,68	-2.973,98

c. Proposition d'affectation du résultat

	Hébergement	Dépendance	Soin	Global proposé par l'établissement
Résultat administratif corrigé	-10.207,71	-2.601,95	+9.835,68	-2.973,98

Il est proposé d'affecter ce résultat :

- Hébergement : en réserve de compensation des déficits : **-10.207,71€** ;
- Dépendance : en réserve de compensation des déficits : **-2.601,95€** ;
- Soin : en réserve de compensation des charges d'amort. : **+9.835,68€**.

10- Les perspectives d'évolution, Les améliorations projetées, Les projets pour 2023

- Travail sur la qualité et les outils de la loi 02-2002 à remettre à jour ;
- GPEC avec prévision de départ à la retraite et évolution des postes ;
- Mise en place d'un CVS ;
- Formation gérontologique souhaitable ;
- Mise en place de partenariat EHPAD, CCAS, Centre Hospitalier et autre Accueil de Jour.

11- Les annexes

⇒ Comptes administratifs

→ **ENTREPRISE APPRENANTE**

→ **ECOUTE – ECHANGE –
CONFIANCE - COHESION**

→ **REPOSE ACCOMPAGNEE
POUR TOUS**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT
PARTENARIATS**

→ **FORMATION
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT CHOISI**

